



L'AFFUT

Bulletin de Liaison du Groupe Mammalogique d'Auvergne



© DAUCLAIR

GMA

Janvier 2009

N° 10

Une liste pour Noël...

Cher Père Noël, tu n'imagines pas la chance que tu as. Les seules listes que tu vois passer sont des listes de cadeaux, et ce qui est inscrit sur ces listes fait toujours plaisir, à ceux qui offrent comme à ceux qui reçoivent. Nous autres naturalistes, nous avons d'autres types de listes à gérer, et crois-moi, certaines font grincer des crocs et des dents. Chaque année, paraissent, entre autres, la liste des animaux classés gibier, celle des espèces chassables, et bien sûr, la plus amère de toutes, la liste des "nuisibles". Certaines espèces peuvent même cumuler deux statuts, et ainsi avoir la garantie de passer une année sans répit. Tout cela souvent sans étude préalable des populations, notamment pour ces petits prédateurs aux dents un peu trop pointues selon certains... Certes, on s'aperçoit avec encouragement que l'étiquette "nuisible" est amovible, et l'espoir un peu utopique d'une cohabitation homme-prédateurs renaît. Et puis, il y a la liste des espèces protégées, c'est une bonne liste celle-là, mais il faut parfois se battre crocs et griffes pour y maintenir les animaux concernés, qui n'ont souvent acquis ce statut qu'en atteignant le seuil de l'extinction.

Alors pour 2009, cher Père Noël, je voudrais qu'on supprime cette funeste liste des nuisibles, parce qu'une espèce nuisible, c'est comme un impôt qu'on supprime, ça n'existe pas. Je sais, pour cela il va falloir bien travailler et être bien sage, mais cela fait partie de mes bonnes résolutions...

Charles LEMARCHAND



Dans ce numéro

- Synthèse des observations
- Récits d'observations
- Les petits carnivores d'Auvergne: la fouine
- Lu pour vous
- Etude sur le campagnol amphibie : bilan 2008
- Travaux en cours : identification de proies d'Effraie
- Les photos mystères
- En bref

Association Loi 1901
Membre de la Fédération de
la Région Auvergne pour la
Nature et l'Environnement



Synthèse des observations remarquables de l'été et de l'automne

Laure COURTOIS



Cette synthèse regroupe les observations réalisées de Juillet à Novembre 2008, et qui nous ont été transmises pour notre inventaire permanent. Au total, 523 données de mammifères, vivants ou morts, ont été saisies pour cette période, elles concernent 22 espèces différentes.

Nous vous donnons ici les observations des petits carnivores, de quelques herbivores et de quelques rongeurs qui ont été vus au cours de l'été et de l'automne derniers.



Le cerf *Cervus elaphus*

L'automne est la saison de pleine activité des cerfs qui se laissent un peu plus admirer. Toutes les données transmises concernent des observations réalisées en septembre et octobre. Ainsi dans l'Allier, sur le mois de septembre, 30 individus jeunes et adultes ont été vus en forêt de Tronçais sur la commune d'Isle et Bardais (ReA). Dans le Puy de Dôme, un ou deux mâles sont repérés sur les communes de St-Amant-Tallende, Cournols (BrG), et sur les communes d'Anzat-le-Luguet, Collanges (ChL). Dans le Cantal, ils se trouvent sur les communes de Lavignerie, Allanche (ViM) et Molèdes ou des rassemblements de 14 à 20 individus ont été observés sur une place de brame les 27/09 et 10/10 (ChL).

Le chevreuil *Capreolus capreolus*

Au total, 47 chevreuils sont observés sur les 4 départements, soit lorsqu'ils se nourrissent, soit lorsqu'ils s'enfuient (ReA, ChL, PhM, ViM). Notons une observation importante de 7 jeunes et de 19 adultes présents dans le Cantal sur la commune de Lavignerie le 26/09 (ViM).

Le chamois *Rupicapra rupicapra*

Dans le Puy de Dôme, sur la commune d'Enval, 1 puis 2 individus sont observés en novembre dans les gorges (PaM, YvM). En des lieux plus habituels, 18 individus sont vus sur la commune d'Orcival le 16/08 (JPD) et 4 sur la commune d'Orcines le 26/10 (ChL).

Le sanglier *Sus scrofa*

Les observations, toutes dans l'Allier, vont de 1 à 20 individus. Ainsi, une femelle est vue le 18/09 sur la commune de St-Rémy-en-Rollat (PiR), deux adultes dont une femelle le 08/09 sur la commune d'Isle et Bardais (ReA), 8 adultes ou subadultes traversent une route sur cette commune le 20/09, 10 individus traversent une route d'Aubigny en file indienne le 20/10 (RoC) et un regroupement de 5 femelles et 15 jeunes est repéré alors qu'ils se nourrissent sur la commune de Cérrilly le 31/07 (ReA).

La belette *Mustela nivalis*

Une seule belette, un jeune se nourrissant, est observée dans le Puy de Dôme sur la commune de Charbonnière en juillet (YvM). Dans l'Allier, un individu chasse sur la commune d'Isle et Bardais le 18/09 (ReA). Voir à ce sujet le récit d'observation.

L'hermine *Mustela erminea*

5 animaux sont observés alors qu'ils traversent une route dans le Puy de Dôme, sur les communes de Romagnat le 07/07 (JPD), de Volvic le 20/07 (ChB & YvB), de St Pierre Roche le 04/09 (PhM), d'Aydat le 29/09 (ChL) et de Manglieu le 05/09 (FaL). Voir le récit d'observation pour cette dernière donnée. Une hermine est vue en Haute Loire sur la commune de Jax le 09/07 (PhM). Le 27/07, c'est une hermine morte écrasée qui est trouvée sur la commune d'Aydat (ChL).

Le putois *Mustela putorius*

Le putois est plus souvent observé écrasé : sur les communes de Orcet, La Roche Blanche et Pérignat les Sarliève dans le Puy de Dôme (FaL, ChL).

Un animal est observé en chasse près d'un échangeur d'autoroute sur la commune de Gannat (Allier) le 28/10 (IaS).

La fouine *Martes foina*

Seules deux fouines sont aperçues alors qu'elles traversent une route sur les communes d'Olby le 03/07 (PiR) et St-Genest-Champanelle le 20/11 (PhM) dans le Puy de Dôme.

Une est trouvée écrasée dans l'Allier sur la commune de Le Vilhain le 27/09 (ReA).

La martre *Martes martes*

La martre se laisse admirer un peu plus souvent que la fouine. Deux données concernent l'Allier : sur les communes de Cérilly (ReA) et Aubigny (RoC). Dans le Puy de Dôme, un individu traverse une route sur la commune de Volvic (ChB & YvB) et un adulte est observé alors qu'il poursuit un écureuil le 26/08 sur la commune d'Aydat (AuG).

Quelques individus ont été écrasés : 1 adulte dans l'Allier, commune de Cérilly le 09/07 (ReA) ; 1 en Haute Loire, commune de Mazeyrat-Aurouze le 20/08 (PhM) et 4 dans le Puy de Dôme, communes d'Orcines, Lezoux, St-Genest-Champanelle et Aydat (ChL).

Le blaireau *Meles meles*

Toutes les observations ont été réalisées dans le Puy de Dôme. Deux adultes sont observés à la sortie de leur terrier sur la commune d'Olby le 06/07 (PiR). Un autre adulte est en chasse sur la commune de Ceysat le 12/07 (PiR). En novembre, un individu traverse une route de la commune d'Aydat le 13 (NaT) et un blaireau est observé alors qu'il se déplace de nuit sur la neige le 25 sur la commune d'Olby (PiR).

4 blaireaux sont trouvés dans le Puy de Dôme morts écrasés : un jeune sur la commune d'Aydat le 06/07 (ChL), un sur la commune de



Ceyrat le 20/07 (ChL) et deux au même endroit sur la commune de Laqueuille le 20/07 (PiR).

Le chat forestier *Felis sylvestris*

Un chat de phénotype forestier a été vu alors qu'il chassait sur la commune de Single dans le Puy de Dôme le 10/10 (PhM & StO).

Le renard *Vulpes vulpes*

16 renards ont été observés dans le Puy de Dôme. Nous avons peu d'indications sur leur comportement, ils sont généralement en chasse ou traversent une route (JPD, ChL, FaL, PiR). Un adulte chasse dans l'Allier sur la commune de St-Rémy-en-Rollat le 18/09 (PiR), des jeunes chassent seuls ou à 2 sur la commune d'Isle et Bardais les 18/07, 20/08 et 30/08 (ReA), sur la commune d'Aubigny, 2 individus se poursuivent le 05/11 (RoC). Dans le Cantal, 3 sont observés sur les communes de Dienne, Ségur les Villas (ViM) et Molèdes (ChL).

7 renards sont trouvés écrasés dans le Puy de Dôme (ChL, FaL, PhM). En Haute-Loire un adulte est écrasé sur la commune de Mazeyrat d'Allier le 05/07 et deux autres sur la commune de Brioude le 17/10 (PhM).

Le castor *Castor fiber*

Des castors adultes nageant dans l'Allier sont observés : 2 sur la commune de St-Rémy-en-Rollat le

18/09 et un sur la commune de St-Germain-des-fossés le 22/09 (PiR).

Le muscardin *Muscardinus avelanarius*

Un petit « rat d'or », une femelle adulte, est trouvée tuée par un prédateur le 30/09 sur la commune de Manglieu dans le Puy de Dôme (FaL).

Le hérisson *Erinaceus europaeus*

Vous êtes quelques uns à continuer à nous envoyer vos données sur cet animal. Malheureusement, il n'y a qu'une seule observation de hérisson vivant, dans un jardin de Clermont-Ferrand le 20/07 (ChL). Les 14 autres données concernent des hérissons écrasés dans le Puy de Dôme et l'Allier (ChL, ReA, PhM, FaL).

L'écureuil *Sciurus vulgaris*

De nombreuses observations d'écureuil nous ont été transmises. Généralement, les animaux s'enfuient ou traversent une route lorsqu'ils ne sont pas en train de se nourrir. Ces données concernent 3 individus dans l'Allier (ReA), 4 en Haute Loire (PhM) et 7 dans le Puy de Dôme (FaL, JPD, ChL) dont le 26/08 l'individu poursuivi par une martre citée précédemment (AuG) ! Bien que vif et agile, l'écureuil se laisse piéger par les voitures : 1 individu est écrasé dans l'Allier (ReA) et 7 adultes dans le Puy de Dôme (FaL, ChL).

Merci à l'ensemble des observateurs qui nous ont transmis leurs données.

Observateurs cités : Aurélie GERARD (AuG), Christian BOUCHARDY (ChB), Charles LEMARCHAND (ChL), Fabrice LANDRE (FaL), Jean-Pierre DULPHY (JPD), Patrick MOUGEL (PaM), Pierre RIGAUX (PiR), Philippe MAILLET (PhM), René AUCLAIR (ReA), Romary COURTOIS (RoC), Stephan OLESZCZYNSKI (StO), Vincent MOLINIER (ViM), Yvan MARTIN (YvM), Yves BOULADE (YvB).

Nous vous rappelons que toute observation de mammifère est importante. Vos précisions sur le comportement animal observé nous permettront de rendre cette rubrique plus agréable.

Vos observations d'empreintes, de gîte ou de toute autre trace nous intéressent aussi car ce sont des indices de présence des mammifères qui peuvent nous être utiles pour mieux connaître un animal.

Par ailleurs, les animaux que nous citons dans cet article ne sont pas les seuls concernés par l'inventaire permanent. En effet, il est aussi important pour nous que vous nous transmettiez vos observations de lapins de garennes, taupes, lérots....

Pour ceux qui nous transmettent leurs données par courrier : envoyez-le nous à l'adresse suivante : Laure COURTOIS
Le champ de la jarre 03460 AUBIGNY.

Récits d'observation



LE CHEVREUIL

Charles LEMARCHAND

Le 15 août 2008, dans les bois de Ceysnat.

Depuis un bon moment, nous observons une femelle et ses deux jeunes de l'année, qui broutent tranquillement à découvert. L'un des jeunes, plus insouciant sans doute, délaisse ses congénères, saute une clôture, s'approche et passe juste devant nous, en quelques bonds gracieux. Dans le soleil déclinant, les taches blanches de son poil juvénile sont encore bien visibles, alors qu'il a déjà presque la taille adulte. Il gagne une parcelle d'épicéas, plus à couvert, où il gratte le sol d'aiguilles, avant de se coucher, et semble-t-il de s'endormir...



LE CERF

Charles LEMARCHAND

Le 10 octobre 2008, sur les plateaux du Cézallier.

Le brame du cerf bat son plein, pourtant mes observations restent rares cette année, la faute à une météo trop incertaine. Sous un soleil enfin revenu, dans l'ambiance rougeooyante d'une fin de journée automnale en lisière de forêt, je me dissimule sous ma toile, dans un massif très confortable de genêts et d'aubépines. Le cerf que j'entends bramer sans le voir sort enfin à découvert dans les derniers



rayons de soleil, et emplit le plateau de sa voix profonde. Le vent ne m'est pas favorable, je suppose qu'il me sent sans me voir : ses naseaux sont dilatés, ses oreilles braquées dans ma direction. Après quelques instants, il se détourne, et reprend de plus belle son brame, donnant de temps à autre de violents coups de tête dans un noisetier. Je dois attendre la nuit noire pour m'éclipser sans me faire repérer.

LE CERF ...OU LA BELETTE

René AUCLAIR

Le 18 septembre 2008 en forêt de Tronçais

Avec ma fille, mon gendre et mon petit-fils, nous déambulons silencieusement sur une petite route communale de la forêt de Tronçais, à quelques 200 m de chez moi. Il est près de 19h, les cervidés entrent en activité, les premiers raires de la soirée ont été émis depuis peu de temps.

Dans notre lente quête d'images, nous voyons un campagnol (species) courir le long de la route, puis la traverser en différents points : observation insolite et amusante dans un contexte de brame du cerf.

Quelques secondes plus tard, l'apparition soudaine d'une nouvelle actrice inattendue va nous réjouir : une belette qui va alternativement longer la route et la traverser à 6 reprises à la vitesse d'une flèche (à tête chercheuse ?) à la poursuite du rongeur qu'elle a inmanquablement flairé. Après une brève position en chandelier, elle disparaît dans l'herbe. Nous ne serons pas témoins de la capture, si toutefois elle a eu lieu.

Nous n'avons pas vu le cerf ce soir-là mais nous avons savouré les apparitions de la belette-éclair. Le plaisir retiré d'une observation n'est pas fonction de la taille de l'animal entrevu et la vitesse de celui-ci n'est pas en rapport avec la longueur de ses pattes. Élémentaire mon cher Longlegs !

LE JARDINIER ET L'HERMINE

Fabrice LANDRE

Le 5 septembre 2008 à Manglieu (63)

Ce vendredi, en milieu d'après-midi, je décide de me rendre dans mon potager qui se trouve en bordure de la rivière « Ailloux ». Comme toujours je fais mon tour au bord de la rivière pour repérer les traces d'animaux sur le sable humide, voir si la loutre a marqué récemment sur le pilier du pont, admirer le cincle ou le martin-pêcheur qui fréquente très régulièrement l'endroit, et là, à une cinquantaine de mètres en aval, j'aperçois une petite boule de poils qui s'agite sur la berge opposée, entre les racines dégagées des arbres. Cette petite boule de poils que j'identifie très vite comme étant une hermine, semble chasser, se déplace par à-coups, se faufile entre les rochers et les racines mises à nue par les crues. Elle est vive et ne tarde pas à se rapprocher, tant et si bien qu'elle se retrouve plantée devant moi à un peu plus de 5mètres. Je ne bouge pas et retient mon souffle pour ne pas la faire fuir. Elle se tient sur ses pattes de derrière, de profil, la gueule légèrement entrouverte ce qui me permet d'admirer son petit museau pointue et une de ses canines. La pose ne dure que quelques secondes mais je dois avouer que c'est un moment très émouvant, d'autant plus qu'il n'était pas programmé.

Finalement elle bouge, et apercevant mon mouvement de tête, elle file comme une flèche en sautant de pierres en pierres avec une agilité déconcertante, et finit par être invisible. En tout et pour tout seulement 10minutes d'observation, mais finalement un grand moment de bonheur !

LE LEROT

Stéphan Oleszczynski
Août 2008, à Olby (63)

La première fois, je n'ai pu le détailler à loisirs. Il est descendu le long de la gouttière de mon mur en crépi, tête la première dans l'obscurité et surtout si vite qu'il ne m'a laissé que des suppositions quant à son identité.

Le lendemain, au crépuscule, posté à distance raisonnable j'ai enfin pu détailler l'auteur du « tapage nocturne » de la nuit précédente...un lérot !

J'ai alors observé ses allées et venues durant environ un mois, presque toujours à heure régulière. Je me souviens tout particulièrement d'une soirée où notre ami eut

la bonne idée de ne pas disparaître dans la haie (comme à l'accoutumée) pour opter pour la façade de la maison, apparemment indécis quant au choix de l'itinéraire à emprunter pour rejoindre les sorbiers de mon jardin.

Ayant le sommeil plutôt léger, j'ai dû finir par me résoudre à le capturer avant de le relâcher dans un environnement tout aussi approprié mais à l'écart de mon domicile (et de sa laine de verre).

Aujourd'hui j'en arriverais presque à souhaiter son retour...au printemps prochain !



LA LOUTRE D'EUROPE

Olivier ROQUETANIERE & Olivier BROUSSEAU
Bordure du Cézallier cantalien – mai 2008

Nous avons dormi dans le bois à proximité. L'affût est planté depuis la veille, au ras de l'eau, au bord d'un petit étang. Nous sommes installés bien avant le point du jour, en quête des hérons cendrés qui viennent pêcher régulièrement sur ce site.

Evidemment, nous l'espérons sans trop y croire malgré tout : et si la loutre nous rendait visite ? Nous n'avons pas choisi ce coin du Cézallier par hasard : elle fréquente la zone, et Thierry l'a observée deux fois longuement ce printemps. Mais bon, pas d'enthousiasme, nous attendons les hérons...

Un grèbe castagneux passe devant nous, plonge. Buses et milans commencent leur journée. Les hérons, quant à eux, arrivent sur le site mais restent éloignés. Le jour est déjà levé et rien de bien fameux à contempler de près ou à photographier. Alors que nous discutons en sourdine, par l'ouverture de l'affût je la vois qui glisse à la surface de l'eau, longeant un radeau flottant, le museau face au soleil. Pas de doute, c'est bien l'ondine tant convoitée ! Nous sommes frappés par la taille de l'animal, sa nage puissante et silencieuse. Elle est à quelques 20 mètres de l'affût. Coopérative malgré elle, elle passera même devant l'objectif de mon appareil photo : pas de réglage, pas le temps, je retiens mon souffle, j'évite de trop trembler, clic clic clic... mon appareil photo doit faire cependant moins de bruit que mon cœur qui tambourine ! Rien ne semble éveiller de soupçons chez la bête. Un plongeon puis elle ressort dans les laïches, monte sur la berge, observe les alentours, puis disparaît sous un saule.

Dans la matinée, un héron viendra se laisser tirer le portrait : pêche, repos, déplacements, toilette, envol... une chance ! mais les discussions tourneront autour de la furtive apparition...

LE BLAIREAU

Pierre RIGAUX
Le 25 novembre 2008, à Olby (63)

Pourtant presque sans lune, vers minuit où de petits crissements sur la neige se rapprochent et révèlent le pas d'un mammifère dont on soupçonne déjà l'identité, le ciel clair et bien plus encore le tapis blanc permettent bientôt d'y voir aisément la silhouette d'un blaireau qui s'arrête à trois mètres de moi. J'étais simplement debout là, en dilettante, immobile et silencieux sur un chemin. Il semble alors inquiet, si près, et m'offrira quelques longues minutes de tergiversations, de mouvements de tête en noir et blanc, cherchant le vent, hésitant, reculant de quelques pas. Il opère finalement un détour d'une dizaine de mètres et continue derrière moi, sur le chemin par où j'étais arrivé sans tant en espérer, ponctuant sa vadrouille de petits furetages sonores dans la neige.

Martes foina (Erxleben, 1777)

Ordre : Carnivores
 Famille : Mustélinés
 Taille : 42 à 48 cm, queue 20 à 28 cm
 Poids : de 1,3 à 2,3 kg (à âge égal, les mâles sont plus lourds que les femelles)
 Formule dentaire : 3/3, 1/1, 4/4, ½ = 38 dents

Identification :

La silhouette de la fouine est caractéristique avec son dos arqué, sa queue souvent à l'horizontale et très touffue (chez l'adulte car les jeunes possèdent une queue beaucoup plus fine qui rappelle celle d'un chat), et ses pattes avant plus courtes que ses pattes arrière (une douzaine de cm pour les antérieurs contre 20 cm environ pour les postérieurs).

La fouine possède un pelage brun-gris plus ou moins sombre composé de **deux types de poils**. Le poil dit « de jarre » qui est foncé et assez disparâte et le poil « de bourre » en-dessous qui est plus clair et plus épais. Selon la saison le pelage varie toutefois passant de plus clair et peu fourni en été à dense et sombre l'hiver venu. Les pattes et la queue sont par ailleurs toujours plus sombres que le reste du corps. La fouine mue deux fois dans l'année, au printemps puis en automne.

Fouine ou Martre (*Martes martes*) ? : quelques éléments de comparaison

Les confusions avec la martre sont courantes. La distinction *de visu* est d'ailleurs d'autant plus délicate que dans la plupart des cas, les observations de cette espèce ont lieu de nuit et de façon fugitive. Pour procéder à la détermination de l'espèce, il convient en premier lieu d'observer avec attention et dans la mesure du possible, les **caractères externes** suivants que seul un examen ostéologique minutieux (sur la dépouille de l'animal) pourra ensuite véritablement valider. En effet, seule l'étude des mensurations des ossements et de la dentition peut renseigner précisément sur l'identité de l'animal.

Morphologie externe1 - la bavette

Au niveau de la gorge, on remarque chez la fouine une tâche souvent blanchâtre unie ou tachetée communément nommée « **bavette** » qui se prolonge sur les avant-bras en se divisant en deux. Au contraire chez la martre, la bavette généralement jaune-orangée et tachetée de brun est triangulaire et ne se prolonge pas sur les antérieurs.

La fouine a pour autant une bavette

Fouine ou martre ?

La bavette, la truffe, la couleur du pelage ... nous sommes bel et bien ici en présence d'une martre.

à la forme extrêmement variable d'un individu à l'autre qui peut se réduire chez certains à quelques petites tâches clairsemées.

2 - La voûte plantaire

Les callosités plantaires chez la fouine sont nues et donnent par conséquent naissance à des empreintes plus nettes. Chez la martre au contraire, ces callosités se trouvent dissimulées parmi les poils interdigitaux, ce qui se traduit par des empreintes floues, nettement plus grossières sur le terrain.

3 - La tête (dans une moindre mesure !)

La fouine a de plus petites oreilles que la martre mais possède de plus grands yeux, une tête plus ronde, un museau plus court et plus large et surtout une **truffe de couleur rosée** alors que chez la martre, elle est sombre.

4 - Les poils de bourre

La fouine a des poils de bourre très clairs à la différence de la martre qui les a brun.

Hormis peut-être les différences de callosités plantaires et de plastrons, ces différents critères morphologiques de détermination doivent être considérés avec prudence. Seule la découverte d'un cadavre permet alors des investigations plus poussées.



Morphologie interne (crânienne)

la longueur du crâne

Chez la fouine elle est comprise entre 76 et 85 mm (contre 74 à 93 chez la martre)

la largeur du crâne

Comprise chez la fouine entre 45 à 55 mm (41 à 54 chez la martre)

l'examen de la mâchoire supérieure

La face externe de la troisième prémolaire est convexe chez la fouine alors qu'elle est concave chez la martre.

Le protocône (excroissance dentaire) de la quatrième prémolaire est moins développé chez la fouine que chez la martre.

Le bord interne de la première molaire (dernière dent de la rangée) est à peu près de même longueur que son bord externe chez la fouine alors qu'il est plus grand chez la martre.

l'examen de la mâchoire inférieure

Chez la fouine, on note la présence d'une encoche caractéristique sur la face labiale (face de la dent qui touche la lèvre) de la première molaire qui est nettement plus prononcée que chez la martre.

Indices de présence

La fouine possède cinq doigts à chaque patte, munis de griffes non rétractiles et une pelote plantaire en forme d'arc de cercle.

Signalons enfin que les empreintes

de fouine et de martre sont presque identiques

Les empreintes de chaque voie sont toujours très groupées. Ainsi les empreintes postérieures, plus étroites sont dissimulées au sein des empreintes antérieures. Sur le terrain on observe une véritable succession d'empreintes doubles.

Enfin la fouine progresse en utilisant différents types de bonds ce qui se traduit par des voies différentes.

Ses **fèces** (crottes) mesurent de 4 à 10 cm de long sur 1 cm de diamètre. Souvent déposées en tas (mais pas toujours), elles peuvent contenir des noyaux de fruits, de petits os, des plumes, mais aussi des restes d'aliments humains glanés au hasard de ses pérégrinations nocturnes autour des maisons et des tas d'ordures. Elles sont de forme cylindrique et généralement spiralées et effilées. Certaines fèces sont déposées en évidence sur des points élevés (pierres, bornes etc). Selon Blaser (1984), ces dernières ne servent pas à matérialiser les limites du territoire de la fouine mais plutôt lui permettent de communiquer avec ses semblables.

Habitat :

Animal originellement lié aux milieux rocheux (jusqu'à 2400 m en montagne !) tels que les éboulis ou les abris sous roche dans les endroits broussailleux ou forestiers, la fouine fréquente aussi aujourd'hui le voisinage de l'homme.

Elle occupe alors le cœur des villes et des villages trouvant refuge dans des maisons inoccupées, des greniers, des granges, des entrepôts, des ruines ou des combles. Commensale de l'homme, il lui arrive alors parfois d'endommager localement les panneaux d'isolation ou les câbles électriques qu'elle mordille (jeunes surtout) pour en tester la comestibilité. Dotée de grandes facultés d'adaptation, la fouine est peut-être avec le renard, le carnivore sauvage qui vit le plus près de l'homme.

Présente partout en France (à l'exception de la Corse), la fouine est ainsi notée dans nos quatre départements d'Auvergne même si ses effectifs de population restent méconnus et varient apparemment d'un secteur à l'autre.

Biologie :

Le domaine vital d'une fouine est très variable pouvant couvrir jusqu'à 80 ha. Elle le parcourt chaque nuit plusieurs fois à la recherche de nourriture. La durée de son activité est maximale en automne et au début de l'hiver et à contrario minimale pour les femelles qui élèvent leurs jeunes de mars à juin. De moeurs d'ordinaire nocturne, elle peut cependant être surprise de jour lors des courtes nuits de mai à juillet. La fouine est plutôt solitaire même si en ville plusieurs individus peuvent être observés ensemble en train de se nourrir.

Son régime alimentaire est varié mais surtout carnivore (souris, campagnols, rats, lapins, oiseaux...) et



frugivore (fruits, baies). Localement, il peut devenir insectivore (guêpes et leur couvain) voire détritivore. Le spectre alimentaire de cette espèce généraliste est donc très important. La fouine se contente d'utiliser au mieux les ressources alimentaires les plus abondantes et les plus accessibles. Par exemple, en cas de pullulation du Campagnol terrestre, la fouine, carnivore opportuniste (comme le renard) adapte alors son régime alimentaire en fonction de cette manne.

Dans nos campagnes, près des fermes, les fouines savent exploiter les ressources alimentaires liées aux activités humaines. Elles se nourrissent alors de fruits dans les vergers, de déchets alimentaires trouvés sur les compost ou bien encore de volailles et d'oeufs dans quelques poulaillers mal clôturés.

La prédation sur les volailles se doit d'ailleurs d'être relativisée car bien souvent ce n'est pas tant la poule qui attire la fouine, mais bien ses oeufs ! En effet on a pu remarquer que lorsque la poule se tient immobile dans le poulailler (parce qu'elle couve où qu'il s'agit d'une vieille poule expérimentée !), la fouine ne lui prête pas la moindre attention. Dans le cas contraire, le mouvement de la proie apeurée agit chez le prédateur tel le stimulus qui déclenche l'attaque. Dans une situation où les oiseaux domestiques ne peuvent s'échapper (poulailler clos) ce phénomène se traduit alors dans ce cas précis par un véritable carnage.

Reproduction :

La fouine (mâle ou femelle) est en général sexuellement mature au cours de sa deuxième année. Le rut intervient en été. A cette période les

Une jeune fouine



femelles signalent leur présence aux mâles par des cris de sollicitation et des sécrétions odorantes. C'est alors la parade sexuelle que traduit de folles courses-poursuites ponctuées de cris aigus.

Sa reproduction se caractérise par le phénomène d'ovo-implantation différée (phénomène commun à d'autres mustelidés tels martres, blaireaux et hermines). Les naissances ont lieu au printemps suivant (entre fin mars et début mai) après une gestation vraie d'environ 2 mois. La portée de la fouine est d'en moyenne 3 ou 4 petits (extrêmes 1-8) dont les yeux sont clos à la naissance. Seule la femelle s'occupe des jeunes, maintenant le contact avec eux à l'aide d'échanges vocaux réguliers. Le sevrage dure environ 2 mois et en juillet (suivant les mises-bas), un nouveau cycle peut alors débuter pour la femelle.

Statut et menaces :

Bien que figurant sur la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire national (arrêté ministériel du 17 avril 1981), la fouine dans notre région n'en demeure pas moins une espèce qui figure sur une autre liste : celle des animaux susceptibles d'être classés nuisibles !

C'est d'ailleurs son statut dans l'Allier, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire (d'après arrêtés préfectoraux départementaux 2007). Enfin, dans le Cantal elle est classée « gibier » puisqu'elle figure également sur une dernière liste, celle des espèces de gibiers dont la chasse est autorisée. Considérée en Auvergne comme commune, la fouine doit tout de même faire face à de nombreuses menaces parmi lesquelles nous citerons le trafic automobile, le piégeage et le tir.



Le saviez-vous ?

Dans certaines régions d'Europe (Allemagne, Suisse et France notamment), la fouine a pris la fâcheuse habitude de se réfugier sous les capots de voiture pour y mordiller les fils électriques ! Ce curieux comportement pourrait néanmoins s'expliquer par l'habitude qu'ont les jeunes individus à mordiller à peu près tout ce qui est nouveau pour eux, ceci afin d'en tester l'éventuelle comestibilité.



Bibliographie :

- Macdonald, D. & Barrett, P (1995). Guide complet des mammifères de France et d'Europe. Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, 304p.
- Léger, F. & Steimer, F (2005). La fouine. Belin Eveil Nature, Paris, 94p.
- Moutou, F & Bouchardy, C (1992). Les mammifères dans leur milieu. Bordas, 255p.
- <http://www.zoogeo.ulg.ac.be/fouine-et-la-martre-main.htm>

Synthèse des données concernant l'espèce Fouine de l'inventaire permanent

Laure COURTOIS



Les données sur la fouine utilisées ici ont été collectées entre 1994 et 2008. Cependant la saisie n'est réellement active avec la mise en place de l'inventaire par le GMA uniquement depuis 2003. Bien entendu le nombre de données est particulièrement insuffisant ici pour tirer des interprétations significatives. Néanmoins, la nature des observations de cet animal est toujours intéressante à connaître.

Fouines observées vivantes

- ❖ 44 observations faites par 13 observateurs
- ❖ Répartition selon l'âge : 21 adultes et 8 jeunes signalés
- ❖ Répartition par département : 27 dans le Puy de Dôme, 16 dans l'Allier, 1 en Haute Loire
- ❖ Type d'observations : La plupart du temps, l'animal est aperçu alors qu'il traverse une route, parfois tard dans la nuit. Certaines observations se font au centre ou à la sortie d'un bourg, et dans une grange uniquement pour deux d'entre elles. Une fouine se fait remarquer alors qu'elle emporte une grenouille au bord d'un étang. Certaines observations peuvent se faire régulièrement. Ainsi un animal est vu au cours de l'année 2007 chez l'observateur lui-même. D'autre part, comme pour la belette, des individus sont capturés puis relâchés régulièrement depuis 10 ans tout au long de l'année sur la commune de Venas dans l'Allier (ReA).

Fouines trouvées mortes

- ❖ 69 individus vus par 18 observateurs
- ❖ Répartition selon l'âge : 29 adultes, 2 subadultes et 3 jeunes signalés
- ❖ Répartition selon le sexe : 3 femelles dont une femelle allaitante et 4 mâles
- ❖ Répartition par département : 30 dans le Puy de Dôme, 33 dans l'Allier, 4 dans la Haute Loire et 2 dans le Cantal.
- ❖ Type d'observations : Bien entendu, la plupart sont écrasées (53 indications)...



LÉGER F. & al, 2008. La répartition du Chat forestier en France : évolutions récentes. *Faune Sauvage*, 280 : 24-39.



Cette enquête effectuée de 1995 à 2003 porte sur les données de chats forestiers (identifiés comme tels par les caractéristiques du pelage et/ou le volume crânien), soit par les auteurs eux-mêmes, soit par des informateurs jugés expérimentés. Les résultats présentés intègrent également des données complémentaires plus récentes sur la période 2004-2006.

Cette enquête montre que l'aire de présence du grand quart nord-est de la France, en comparaison avec l'atlas de la SFPEM (1984), progresse sur sa bordure nord-ouest (Ardennes, Picardie, Ile-de-France et surtout en région Centre) et également à l'est (Alsace). Une progression sur la bordure sud-est (région Rhône-Alpes) semble probable, en particulier dans le Beaujolais (Rhône) et les Dombes (Ain) à partir des populations jurassiennes mais le Chat forestier y reste localisé et insuffisamment connu.

Sur la bordure sud-ouest (régions Auvergne et Limousin), une progression est également constatée. L'espèce est aujourd'hui présente

dans une grande partie de la Creuse avec un prolongement dans le nord-est de la Corrèze.

En Auvergne, connu de longue date dans l'Allier (Bocage bourbonnais, Sologne bourbonnaise), le Chat forestier aurait colonisé le val d'Allier dans les années 1990 et depuis la Sologne, gagné vers le sud-est la montagne bourbonnaise et pourrait avoir des ramifications vers les Monts du Forez (Puy-de-Dôme et Loire). L'espèce occupe aussi les Combrailles (Puy-de-Dôme et Creuse), (non citées par les auteurs, les gorges de la Sioule constituent de toute évidence un axe majeur de progression depuis l'Allier). Cette zone de présence se prolonge en Chaîne des Puys mais aussi dans le Cantal et la Corrèze, notamment via les gorges de la Dordogne et l'Artense.

Enfin, une donnée certaine à Bonnac-15 (bassin de l'Alagnon) constitue la donnée la plus méridionale de l'aire du grand quart nord-est et suggère aux auteurs une répartition plus étendue qui reste à préciser ainsi que sa présence probable en Haute-Loire.

Aucune preuve de présence de l'espèce n'a été détectée en dehors des régions précitées, que ce soit dans le massif alpin, le sud du massif central, la région méditerranéenne, ou l'ouest, le sud-ouest et le sud de la France à l'exception des six départements pyrénéens.

Le Chat forestier, depuis sa protection légale en 1979, opère donc une progression quasi générale sur les pourtours de son aire de répartition qui lui sont favorables mais la destruction des herbages au profit de la céréaliculture est une nouvelle menace.

L'expansion de l'espèce pouvant être potentiellement attribuable en partie à de l'hybridation (23% des 41 individus collectés en Auvergne/Limousin ont un pelage « douteux »), l'importance de l'hybridation fera l'objet d'un second travail avec l'analyse génétique des individus collectés.

Romain RIOLS



©R.RIOLS



©R.RIOLS



©R.RIOLS



©R.RIOLS

Le campagnol amphibie *Arvicola sapidus* dans le bassin versant de la Sioule (Allier, Puy-de-dôme, Creuse) : suivi 2008

Pierre RIGAUX



Rappelons que le GMA avait réalisé en 2007 une première étude dans le bassin versant de la Sioule. Cette étude mettait notamment en évidence la répartition du campagnol amphibie à l'échelle du bassin et l'influence sur de facteurs naturels et anthropiques sur la présence et l'abondance de l'espèce. Or le campagnol amphibie semble être en déclin dans une grande partie de son aire de répartition. Les connaissances concernant l'espèce restent néanmoins très fragmentaires, et aucune étude à ce jour n'apporte d'éléments chiffrés concernant l'évolution de ses populations à une échelle notable. A partir des premiers résultats obtenus en 2007 sur la bassin de la Sioule, le GMA a donc mis en place en 2008 un suivi de l'espèce à l'échelle du bassin, afin de mettre en évidence une possible évolution de la population à moyen terme. Ce suivi s'appuie sur la réalisation d'une campagne de prospection réalisée principalement en mai et juin 2008.



Cette campagne de prospection a été réalisée en majeure partie par Léa Christianne, étudiante en Master de Biologie, dans le cadre d'un stage bénévole de deux mois. Nous la remercions vivement pour le temps qu'elle a consacré au campagnol et au GMA, et pour la qualité de son travail ! Le rapport d'étude

de ce suivi 2008 est téléchargeable sur le site internet du GMA ; il est aussi disponible en format papier pour les adhérents sur simple demande.

Le résumé de l'étude est le suivant :

Un suivi de l'occupation par le campagnol amphibie d'un échantillon de sites à l'échelle du bassin versant de la Sioule (Allier, Puy-de-Dôme, Creuse) a été réalisé en 2008 à partir des résultats de la prospection de l'espèce effectuée en 2007. 481 tronçons de cours d'eau ou de berges de 100 m de long ont été prospectés en 2008, selon un mode de recherche non aléatoire mais privilégiant la recherche de sites au faciès semblant propice à la présence de l'espèce. Parmi ces 481 tronçons, 186 avaient été prospectés en 2007, dont 57 sur lesquels avait été constaté la présence de l'espèce, et 129 non occupés en 2007 mais situés dans l'aire occupée par celle-ci ainsi que dans ses larges environs au sein du bassin versant. Seuls 79 % des tronçons où avait été constaté la présence du campagnol amphibie en 2007 sont occupés en 2008. Néanmoins les cas de disparition apparente du campagnol amphibie se rapportent en grande majorité à des tronçons sur lesquels les individus semblaient de passage ou en densité très faible en 2007. Par ailleurs au sein de l'aire de présence, 5 % des tronçons non occupés en 2007 sont occupés en 2008. **Ces résultats ne semblent pas pouvoir mettre en évidence une éventuelle évolution significative du nombre de sites occupés entre ces deux années ; par contre ceci suggère l'existence et l'importance de phénomènes de mouvements d'individus pouvant probablement occuper provisoirement certains sites peu propices au maintien de l'espèce à moyen terme, et connectés par le réseau hydrographique à des sites plus ou moins proches présentant des conditions d'accueil plus stables et donc occupés de façon plus pérenne.**

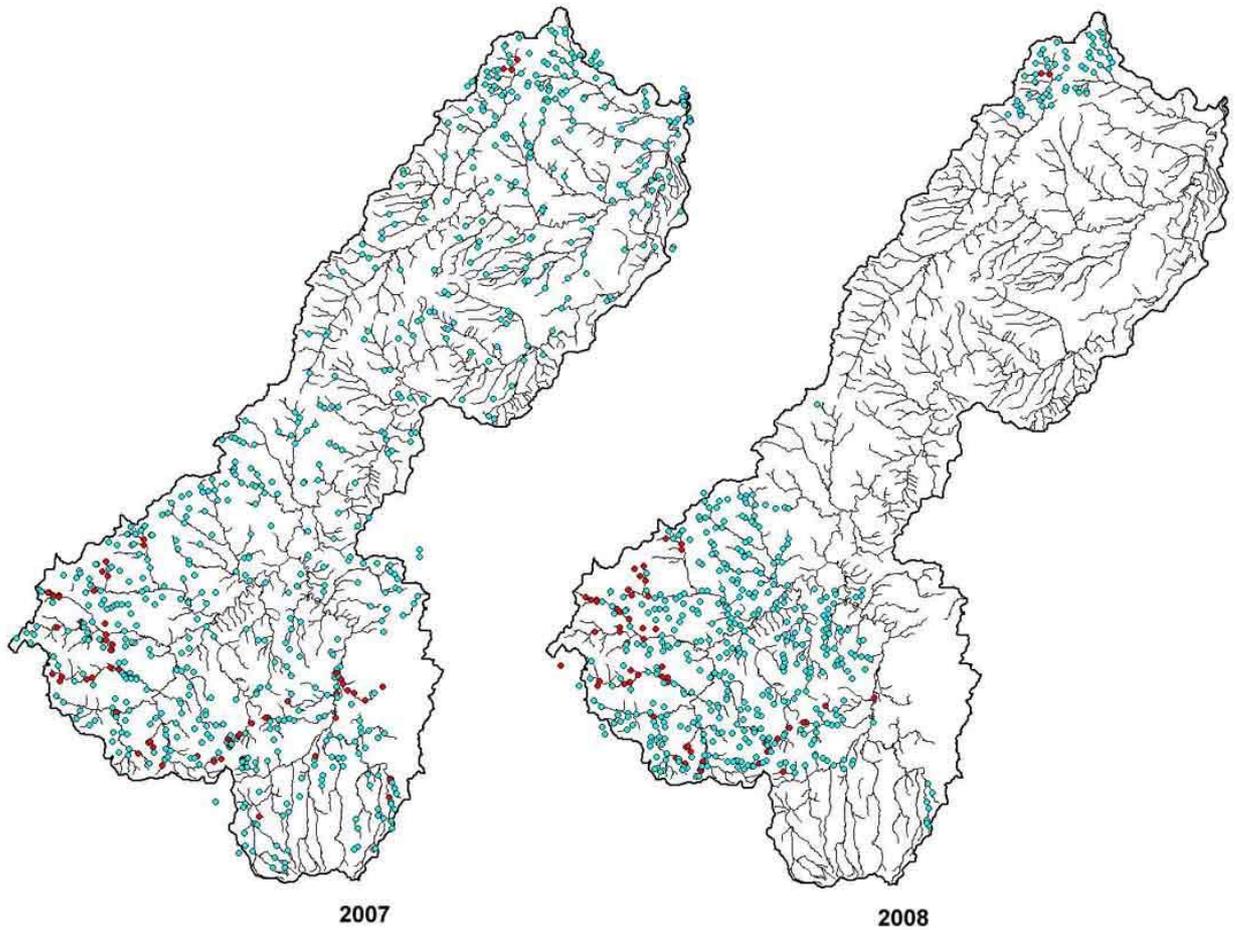
Enfin la prospection de 90 tronçons déjà prospectés en 2007 à proximité de l'aire de présence du campagnol amphibie, la prospection de 140 nouveaux tronçons hors de cette aire et de 65 nouveaux tronçons au sein de l'aire de présence de l'espèce n'ont pas mis en évidence d'évolution de l'aire occupée par l'espèce, ni d'évolution de la proportion de sites occupés au sein de cette aire. **Ces résultats confirment la faiblesse de l'occupation du réseau hydrographique par le campagnol amphibie et la fragilité de sa situation dans le bassin versant de la Sioule. Enfin ces résultats mettent en évidence la nécessité d'effectuer des suivis globaux du campagnol amphibie à l'échelle de zones de présence et non seulement de sites ponctuels.**

Il va sans dire que le suivi continue en 2009 ! Par ailleurs l'enquête nationale de prospection du campagnol amphibie, relayée par la SFPEM et commencée en 2008, continue en 2009. Cette enquête doit permettre d'en savoir plus sur la répartition, l'état des populations et les exigences de l'espèce. Elle se présente en deux volets :
 - La récolte de toutes les données récentes de présence du campagnol amphibie en France.
 - La mise en place de carrés-échantillons de 10x10 kms dans lesquels sont réalisées des prospections standardisées. D'ores et déjà, un grand merci à tous les partici-

pants qui prospectent un ou plusieurs carré(s) en Auvergne ! Un premier bilan des prospections dans la région sera présenté très bientôt. Et d'autres carrés vous attendent, avis aux amateurs !

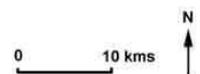
Le campagnol amphibie a récemment été classé par l'UICN dans la catégorie « Vulnérable » sur la liste rouge mondiale des espèces menacées. En France, le comité national a considéré que le manque de connaissances sur la situation de l'espèce ne permettait pas de la classer dans la catégorie « Vulnérable » mais seulement dans la catégorie « Quasi-menacé » !

Nous avons donc besoin de connaissances sur le campagnol amphibie. Et pour cela, nous avons besoin de la participation des naturalistes chevronnés et débutants susceptibles de participer à l'enquête nationale ! Si le petit « rat d'eau » vous intéresse, dites le nous ! Merci à tous pour votre participation.



**Campagnol amphibie dans le bassin versant de la Sioule (Allier, Puy-de-Dôme, Creuse)
 Suivi 2007/2008**

- Présence
- Absence



Identification de 5471 proies d'Effraie des clochers (*Tyto alba*) à Courpière, Val de Dore (Puy-de-Dôme)

Pierre RIGAUX & Christian RIOLS

L'analyse des pelotes de rejection de l'Effraie des clochers est un moyen bien connu d'étudier la répartition de ce groupe de mammifères. On estime habituellement qu'il est nécessaire d'identifier un millier de proies sur un site pour obtenir une représentation satisfaisante (en terme qualitatif seulement) du peuplement des micro-mammifères présents aux alentours du site (dans un rayon généralement estimé à 2 kms). A notre connaissance, on ne disposait jusqu'alors en Auvergne d'aucune analyse de lots de pelotes de taille notable, si l'on excepte un lot de 1273 proies trouvé quelques centaines de mètres au-delà de la limite régionale, à Chambonchard (Creuse) (INDELICATO, 2000). Un important lot de pelotes trouvé en juin 2008 à Courpière

(Puy-de-Dôme) a donc été analysé.

Le site où ont été récoltées les pelotes est une ferme isolée se trouvant à 310 mètres d'altitude dans la Vallée de la Dore (Puy-de-Dôme), dans un paysage rural dominé par la prairie, les boisements (de feuillus majoritairement) et, dans une moindre mesure, les champs de céréales. Le réseau de haie est peu développé. Le réseau hydrographique est relativement important, avec le passage de plusieurs ruisseaux, de la rivière Dore, et la présence de plusieurs étangs dans un rayon de 2 km où on compte aussi plusieurs hameaux. Le lot est constitué de pelotes d'âges très divers. Les plus récentes étaient fraîches au moment de la récolte, les plus anciennes, nombreuses, sont visiblement âgées de plusieurs

années et complètement décomposées. Pour cette raison, le nombre total de pelotes n'a pas pu être déterminé.

5471 proies ont été identifiées (détermination par Christian Riols 80%, par Pierre Rigaux 20%). Les Musaraignes couronnée et carrellet (*Sorex coronatus* et *S. araneus*) n'ont pas pu être différenciées ; la distinction de ces deux espèces jumelles est en effet impossible sur seul examen des critères crâniens (LUGON-MOULIN, 2003), bien qu'il soit probable que dans le Massif Central, la répartition de la Musaraigne carrellet soit limitée aux secteurs d'altitude du fait de la concurrence aux basses altitudes avec la Musaraigne couronnée (COA, 1986, HAUSSER et MEYLAN, 1984).

Les résultats obtenus sont les suivants :

MAMMIFERES		LAGOMORPHES					
INSECTIVORES		Nbr	%	Lapin de Garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	1	< 0,1
Taupe	<i>Talpa europea</i>	3	< 0,1				
Musaraigne musette	<i>Crocidura russula</i>	728	13,3	OISEAUX			
Musaraigne couronnée/carrellet	<i>Sorex coronatus/araneus</i>	706	12,9	GRUIFORMES			
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>	70	1,3	Gallinule-poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	1	< 0,1
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	12	0,2	PASSERIFORMES			
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	1	< 0,1	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	1	< 0,1
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	1	< 0,1	Rouge-gorge	<i>Erithacus rubecula</i>	2	< 0,1
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	1	< 0,1	Tarier pâle	<i>Saxicola torquata</i>	1	< 0,1
CARNIVORES				Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	1	< 0,1
Belette	<i>Mustela nivalis</i>	1	< 0,1	Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	1	< 0,1
RONGEURS				Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	2	< 0,1
Campagnol terrestre	<i>Arvicola terrestris</i>	106	1,9	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	3	< 0,1
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	3	< 0,1	AMPHIBIENS			
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	2 350	43,0	ANOURES			
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	647	11,8	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	5	< 0,1
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	115	2,1	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	19	0,4
Campagnol souterrain	<i>Microtus subterraneus</i>	3	< 0,1	Grenouille «verte»	sous-genre <i>Pelophylax</i>	54	1,0
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>	68	1,2	INSECTES			
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	504	9,2	COLEOPTEROIDES			
Mulot à collier	<i>Apodemus flavicollis</i>	29	0,5	Hanneton			
Rat noir	<i>Rattus rattus</i>	4	< 0,1				
Souris domestique	<i>Mus musculus</i>	24	0,4				
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	2	< 0,1				
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	1	< 0,1				
Total proies						5 471	

Proies d'Effraie des clochers identifiées sur un site occupé jusqu'en 2008 à Courpières (63)

Rappelons que ces résultats n'apportent pas de renseignement sur l'abondance des différentes espèces dans le milieu. L'Effraie capture en effet majoritairement les proies les plus accessibles pour elle, c'est-à-dire principalement celles se déplaçant au sol en milieu plutôt

ouvert. Par contre, ces résultats sont précieux en terme d'inventaire ; ils mettent en évidence la présence de 23 espèces de mammifères, dont 19 micromammifères (au sens où on l'entend habituellement), 3 chiropères et la belette. La très grande majorité de ces espèces n'était pas

connue dans ce secteur.

La diversité spécifique des mammifères dans ce lot est sensiblement la même que celle mise en évidence sur des lots récoltés dans des milieux présentant des caractères proches : 23 espèces de mammifères

pour 1273 proies dans le Limousin, sur un site du val de Cher où dominent les prairies en limite Creuse/Puy-de-Dôme (INDELICATO, 2000), 24 espèces de mammifères pour 7045 proies sur un site de Champagne humide (RIOLS, non publié).

On retient en particulier la présence dans le val de Dore de la Crossope aquatique, du Rat des moissons, du Muscardin et du Campagnol souterrain. Ces espèces sont rarement contactées et/ou déterminées par d'autres moyens que l'analyse des pelotes, sans mettre en place d'inventaire ciblé. La multiplication à l'échelle régionale de l'étude de lots de pelotes de taille importante dans

Le campagnol agreste, n°4 sur le podium des proies de l'Effraie



©P.RIGAUX

des zones géographiques différentes serait nécessaire à connaissance de la répartition des micromammifères en Auvergne. L'atlas des mammifères de 1986 (COA, 1986) fait en

effet apparaître des lacunes considérables dans ce domaine, et les données récentes disponibles sont encore extrêmement fragmentaires.



Bibliographie :

Centre ornithologique d'Auvergne, 1986. Atlas de répartition des mammifères dans l'Allier, l'Aveyron, le Cantal, la Haute-Loire, la Lozère et le Puy-de-Dôme, 182 p.

INDELICATO N., 2000. Aspects biogéographiques de la distribution des micromammifères dans le Limousin, France. *Annales scientifiques du Limousin*, 11 : 61-79.

HAUSSER J. et MEYLAN A., 1984. La Musaraigne carrelet *Sorex araneus* - la Musaraigne couronnée *Sorex coronatus*, in Fayard A., Atlas des Mammifères sauvages de France, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, Paris : 30-32.

LUGON-MOULIN N., 2003. Les Musaraignes – Biologie, écologie, répartition en Suisse. Porte-Plumes, 309 p.

Les photos mystères

Pierre RIGAUX



A qui est cette trace ?

Nous vous proposons dans cette nouvelle et petite rubrique un jeu sans enjeux consistant simplement à tenter d'identifier le mammifère ayant laissé un indice à l'attention expresse des mammalogistes. A vous de jouer le jeu avant de lire la réponse ! Et pour les prochains numéros, envoyez-nous vos photos à identifier !



1. Sentier dans un vallon du massif du Sancy (Puy-de-Dôme), 1300m, novembre.



2. Coteau cultivé dans le Brivadois (Haute-Loire), 400 m, juin



3. Forêt dans les Combrailles (Puy-de-Dôme), 700m, janvier.

4. Forêt dans l'Artense (Cantal), 900 m, mars

Un début de réponse :

1. L'allure et les dimensions générales des empreintes indiquent qu'il s'agit d'un ongulé de taille petite à moyenne, excluant le cerf (plus grand) et le sanglier (à la forme très différente). La taille précise et la forme réelle du pied sont toujours délicates à estimer sur une empreinte dans la neige, mais ici les empreintes du marcheur, peu profondes, montrent que la couche de neige est peu épaisse, et les empreintes de l'ongulé semblent peu agrandies et peu déformées. Le filet (espace entre les deux pinces) est relativement large et régulier dans l'ensemble, même sur les pieds « serrés », et le bord externe des sabots présente une dépression qu'on ne trouve ni chez le chevreuil, le mouflon et les ongulés domestiques, mais seulement chez

2. La marque de trois à quatre griffes sur une des empreintes à droite et les dimensions générales montrent qu'il s'agit d'un mammifère sans sabots de petite taille. La disposition des nombreuses empreintes, semblant correspondre à plusieurs animaux, à un passage répété ou à un piétinement, ne donne pas de renseignement clair sur l'organisation de la voie. La très faible lisibilité de la position des pelotes peut rendre difficile le diagnostic, mais la forme des empreintes, à tendance triangulaire, pointue, au pieds serrés, écarte l'hypothèse de la plupart des espèces de taille correspondante, en particulier les petits mustélidés et autres jeunes individus de carnivores plus grands. Cette forme, avec la marque des griffes dont la plus antérieure est située au bout de la pointe de l'empreinte, caractérise les deux lagomorphes que sont le lièvre (dont le pied de l'adulte est bien plus grand qu'ici) et celui dont l'empreinte du pied antérieur mesure habituellement et comme ici 3 à 4 cm : le

3. Le tapis de végétation est dégagé sur un surface plus ou moins circulaire, et le sol ainsi mis à nu ne semble pas avoir été fouillé : ceci ne plaide pas pour l'hypothèse d'un animal à la recherche de nourriture (sanglier, blaireau...), mais est typique de celui qui aménage ainsi une « couchette » de petit taille, bien inférieure ici à celle du cerf ou du sanglier : c'est le

4. L'aspect et la taille de la crotte sont celles d'un herbivore de taille moyenne à grande, supérieure à celle du chevreuil. Sans renseignement sur l'odeur ni le contenu, on pourrait certes envisager l'hypothèse d'une crotte atypique de renard ou d'un autre canidé, mais la forme, qui n'est par ailleurs pas celle d'une crotte du sanglier, de chamois ou des ongulés domestiques, avec sa petite pointe et les dimensions d'environ 2 cm par 1 cm, caractérisent assez clairement ici la crotte du (dont on ne s'aventurera pas à identifier le sexe).



Réponses :
 1. Le chamois
 2. Le lapin de garenne
 3. Le chevreuil
 4. Le cerf
 Le campagnol amphibie est la petite boule au centre de la photo, entre deux troncs.

La martre et la belette retirées de la liste des nuisibles

Charles LEMARCHAND

Par arrêté publié le 11 décembre dernier au Journal Officiel, la martre et la belette ont été retirées par le Ministère de l'Environnement (MEEDDAT) de la liste nationale des animaux susceptibles d'être classées "nuisibles" par les Préfets de départements. Une tentative de ce type a déjà eu lieu il y a quelques années, et à la suite d'un umbroglio juridico-cynégético-médiatique, les deux espèces, associées à l'époque au putois, avaient finalement réintégré la funeste liste, au grand dam des associations et des naturalistes.

L'arrêté ne concerne donc cette fois que la martre et la belette, et il faut saluer la volonté au niveau national de donner un coup de projecteur sur des espèces dont le statut national et régional de conservation demeure inconnu, alors que, à titre d'exemple, plus de 1000 martres et plusieurs centaines de belettes sont piégées chaque année dans le Puy-de-Dôme ! Un éventuel statut d'espèce protégée est cependant bien loin, et il faut continuer à améliorer nos connaissances de ces espèces, en Auvergne et ailleurs, alors n'hésitez pas à transmettre au GMA vos observations et les données de collisions routières, qui permettent de mieux appréhender la dynamique des populations de ces deux mustélidés.

La réhabilitation des "nuisibles et autres puants" sera encore longue, et 2009 verra encore des milliers de carnivores piégés. La mobilisation vers la connaissance et l'information doit donc se poursuivre, et notamment vers une espèce comme le putois, lui aussi dit "nuisible", lui aussi piégé, et lui aussi méconnu, en mauvais état de conservation selon plusieurs naturalistes.

Le Chamois descend de la Montagne

Charles LEMARCHAND

Ces derniers temps, les observations de chamois se multiplient, en dehors de son aire de répartition connue dans la région, c'est-à-dire les massifs montagneux du Cantal, où l'espèce a été introduite pour la chasse, et du Sancy, qu'il a spontanément colonisé. Ces dernières années, une petite population a été identifiée dans les Monts Dôme, et désormais le chamois est signalé à des altitudes nettement plus faibles. Un individu a ainsi été observé à plusieurs reprises dans les Gorges d'Enval (Y. Martin, P. Mougel), un autre a été vu dans les Combrailles, un autre près de Gergovie, et deux près de Pérignat-les-Sarlièves, aux portes de l'agglomération clermontoise. Le phénomène est également observé dans d'autres régions, notamment en Rhône-Alpes où cette dynamique de dispersion est très active, et s'explique par l'accroissement des populations et la disponibilité d'habitats non encore occupés. Le chamois n'est pas spécialement un animal montagnard, il y est nettement moins adapté que le bouquetin, par exemple. La pression de chasse l'a longtemps cantonné aux hautes altitudes, et il a tendance désormais à reconquérir ses anciens habitats, à savoir les zones rocheuses et d'éboulis à toutes altitudes. Son nom latin, *Rupicapra*, qui signifie chèvre des rochers, n'est pas usurpé...



Convocation AG 2009



Chers adhérentes, adhérents et sympathisants, toute l'équipe du Groupe Mammalogique d'Auvergne a le plaisir de vous inviter à son Assemblée Générale annuelle, qui aura lieu le samedi 17 janvier 2009 à Manglieu (63) dans la salle communale, à partir de 14h. A l'ordre du jour, le bilan moral et financier de l'année écoulée, la synthèse de nos activités, les orientations et

les principales perspectives pour 2009.

L'AG sera suivie de l'élection du Conseil d'Administration et du Bureau pour cette nouvelle année mammalogique.



BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : _____ Commune :
Mèl :

L'adhésion est fixée à 10 € pour les individuels, 15 € pour les familles et 7 € pour les chômeurs, étudiants, etc.

Je règle : adhésion simple 10 € ou 15 € ou 7 €
 je fais un don supplémentaire de euro.

Je souhaite recevoir le bulletin « L'AFFUT » : par mail (ADSL conseillée) par courrier postal

Soit un total de :

Paiement par chèque à l'ordre du GMA.

Merci de nous retourner ce coupon à : GMA, Montcoquet, 03500 Monétay sur Allier.

assogma@mammiferes.org

2009



GMA

Groupe Mammalogique d'Auvergne

03500 Monétay sur Allier

assogma@mammiferes.org

www.mammiferes.org

Pour la protection des mammifères sauvages
d'Auvergne

Montcoquet
03500, Monétay sur Allier

Messagerie : assogma@mammiferes.org

Retrouvez le GMA sur www.mammiferes.org

Bulletin de Liaison du Groupe
Mammalogique d'Auvergne

COMPOSITION DU BUREAU:

Président: Charles LEMARCHAND
Vice président: Pierre RIGAUX
Secrétaire: Magali BICHAREL
Trésorier: Magali BICHAREL

COMPOSITION DU CA:

Laure & Romary COURTOIS
Fabrice LANDRE
Stéphan OLESZCZYNSKI
Philippe MAILLET